

ÉDUCATION MUSICALE

Évaluer en éducation musicale et au bénéfice des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

La fiche ressource [Évaluer les progrès des élèves](#) pose les principes d'une évaluation en éducation musicale qui non seulement vise le cœur des apprentissages conduits mais veille également à optimiser le temps d'enseignement disponible au bénéfice des pratiques musicales des élèves. Visant, d'une part, à illustrer cette démarche et, d'autre part, à la projeter dans la perspective de l'évaluation des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, chacune des propositions qui suivent sont présentées de la façon suivante :

- **Présentation générale de la séquence** (objectifs principaux, problématique de référence, répertoires travaillés, situations d'apprentissage dominantes, etc.).
- **Tableaux des objectifs de la séquence** (programme éducation musicale cycle 4, socle commun de connaissances, de compétences et de culture, repères de formation pour les élèves).
- **Exemple d'outils d'autoévaluation.**

Pour chaque séquence, le tableau central est déterminant. Il définit les relations qu'entretiennent le programme éducation musicale cycle 4 et les domaines du socle commun. Les objectifs ainsi identifiés sont présentés dans les deux colonnes centrales en des termes permettant aux élèves de se les approprier. En effet, leur compréhension du sens et des enjeux des situations pédagogiques qui leur sont proposées est essentielle pour garantir leur implication, leur engagement et leur capacité à s'autoévaluer.

Les colonnes qui encadrent « L'élève », « Programme éducation musicale C4 » et « Socle commun » pourraient être interverties entre droite et gauche, l'important n'étant en aucun cas le sens de lecture mais bien davantage la circulation horizontale permanente entre programme et socle, circulation ancrée sur les repères qui ont vocation à mobiliser la responsabilité de chaque élève. C'est le sens des deux flèches circulaires qui relient sans cesse éducation musicale et socle commun.

L'organisation de ce tableau souligne combien toute évaluation des progrès des élèves en éducation musicale est susceptible de contribuer à l'évaluation du niveau de maîtrise des compétences du socle.

PROGRAMME ÉDUCATION MUSICALE C4	L'ÉLÈVE		SOCLE COMMUN
Compétences travaillées & objectifs spécifiques à la séquence	Repères possibles pour les élèves	Choix opérationnel de repères pour les élèves pour une séquence donnée	Domaines de référence & compétences spécifiquement développées
<p><i>(Cette colonne ne porte que des citations du programme d'éducation musicale pour le cycle 4. Chaque ligne correspond à une des quatre « compétences travaillées » dont les objectifs de formation spécifiques à la séquence sont alors précisés au départ de citation du programme.)</i></p>	<p><i>(Ces repères sont destinés aux élèves. Ils sont formulés en des termes relativement simples, facilement appréhendables, leur permettant de les assimiler facilement. Ainsi éclairent-ils ce qu'ils font comme les raisons des exigences de leur professeur. Cette appropriation vise à renforcer le sens des apprentissages conduits en classe.</i></p> <p><i>En outre, ce sont ces repères qui, régulièrement rappelés durant la séquence, sont à la base des avis que demande le professeur à ses élèves sur les progrès réalisés, sur ce qu'ils arrivent à faire facilement ou avec difficulté [autoévaluation].)</i></p>	<p><i>(Ces repères sont destinés aux élèves. Ils sont formulés en des termes relativement simples, facilement appréhendables, leur permettant de les assimiler facilement. Ainsi éclairent-ils ce qu'ils font comme les raisons des exigences de leur professeur. Cette appropriation vise à renforcer le sens des apprentissages conduits en classe.</i></p> <p><i>En outre, ce sont ces repères qui, régulièrement rappelés durant la séquence, sont à la base des avis que demande le professeur à ses élèves sur les progrès réalisés, sur ce qu'ils arrivent à faire facilement ou avec difficulté [autoévaluation].)</i></p>	<p><i>(Cette colonne ne porte que des citations du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Chaque ligne identifie le ou les domaines du socle bénéficiant du travail mené sur les compétences en éducation musicale ; elle précise les « objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun » qui sont alors directement travaillés.)</i></p>
	<p><i>(Cette colonne liste les repères possibles pour les élèves au titre de la compétence travaillée en éducation musicale (1re colonne) et dans le cadre particulier de la séquence présentée.)</i></p>	<p><i>(Cette colonne est une émanation de la précédente et propose un choix – nécessairement réduit – de repères qui seront partagés avec les élèves et conduiront leurs apprentissages comme le regard qu'ils porteront sur leurs progrès.)</i></p>	

La double colonne centrale est essentielle :

- Elle porte la formulation des objectifs de formation que les élèves doivent s'approprier pour être en mesure de porter un regard critique autonome sur leur niveau de maîtrise. Les exigences sans cesse précisées et réitérées par le professeur doivent pouvoir y être immédiatement référées.
- La diversité – et le nombre – des « Repères possibles pour les élèves » qui figurent dans la première colonne centrale (vert clair) montrent que chaque séquence peut se situer à chacun des niveaux du cycle 4. Après avoir pris la mesure des nombreuses possibilités pédagogiques potentiellement exploitables, il revient au professeur de faire un choix nécessairement restreint. Les quelques « repères possibles pour les élèves » qui en découlent s'inscrivent alors dans une progression annuelle et à un niveau donné. La deuxième colonne centrale (vert foncé) propose ainsi un « Choix opérationnel de repères » visant une mise en œuvre concrète avec des élèves. Ces choix pourraient être différents.

Les **annexes** complétant chaque proposition des documents permettent d'en préciser une *déclinaison opérationnelle* : déroulement, supports, situations d'apprentissages principales, etc. Ces éclairages permettent également d'apprécier plus précisément les choix de repères effectués dans la colonne « Choix opérationnels » du tableau central.

NB : les propositions qui suivent ont été élaborées et mises en œuvre par des professeurs de plusieurs académies. Qu'ils soient remerciés du travail ainsi effectué.